



Matériels et travaux mineurs

Demande de subvention d'équipement

Nom de
l'association :

Nom du demandeur
:

Achat(s) / Travaux :

Pour la compétition

Pour l'entrainement / le loisir

Objet (décrivez en quelques lignes l'objet et les enjeux de l'achat de matériels ou la réalisation de travaux mineurs) :

Montant du devis : _____

La demande doit précéder l'achat ou le début des travaux - Le devis doit être joint à la demande.

Montant de la subvention demandée : _____

Nota : un plafond de 1000 euros est appliqué à la subvention. Cela sous-entend que seuls les travaux mineurs (ex : agencement) sont retenus. L'association ne peut prétendre à une subvention de ce type que tous les deux ans.